



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

République française
Polynésie française



EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil d'administration du CGF

L'an deux mille treize et le dix-huit mars à dix heures, les membres du conseil d'administration du centre de gestion et de formation se sont réunis au siège, sous la présidence de Monsieur Teriitepaiatua MAIHI, sur convocation qui leur a été adressée le huit mars deux mille treize, conformément à l'article 184 du décret n°2011-1040 du 29 août 2011.

Présents :	excusés avec procuration :	absents :
4	2	4

Délibération N° 12-2013

OBJET : BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2013

Etaient présents :

- M. Teriitepaiatua MAIHI,
- Mme Clarisse POIA *a reçu procuration de Philip Schyle,*
- M. Bruno SANDRAS *a reçu procuration de Cyril Tetuanui,*
- M. René TEMEHARO.

Vu l'ordonnance n°2005-10 du 5 janvier 2005 portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

Vu le code général des collectivités territoriales applicables aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs, notamment son article 193 et suivants ;

Vu l'arrêté du 4 décembre 1997 relatif à l'instruction budgétaire M 14 ;

Vu la délibération n° 02-2013 du 22 janvier 2013 portant sur le Débat d'Orientation Budgétaire ;

Vu la délibération n°11-2013 du 18 mars 2013 portant affectation du résultat de l'exercice 2012 ;

Vu les membres du conseil d'administration du centre de gestion et de formation légalement convoqués ;

Vu l'appel nominal, quatre membres présents en séance ;

* * *

Monsieur le Président rappelle que le vote du Budget primitif constitue pour le Centre de gestion et de formation un acte majeur à double titre :

- C'est un programme financier évaluant les recettes à encaisser et les dépenses à réaliser sur l'année à venir.
- C'est un acte juridique par lequel le Président, organe exécutif de l'établissement public, est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil d'administration.

Conforme aux règles budgétaires et comptables de sincérité, de prudence et d'équilibre, ce budget primitif s'inscrit dans un contexte général dégradé. Intervenant dans un contexte économique difficile, marqué par une baisse significative des ressources des communes de Polynésie française, le budget de l'exercice 2013 a été construit en conséquence dans le respect des grandes orientations définies par les élus du conseil d'administration.

L'année 2013 sera une année de forte montée en puissance de l'activité du Centre, même si le rythme est a priori difficile à apprécier. Les premières intégrations et les recrutements directs de fonctionnaires (catégories D&C) seront mis en œuvre, avec les formations statutaires correspondantes à organiser, ainsi que les premiers concours (Catégorie A&B) à mettre en place.

La formation des nouveaux fonctionnaires des communes

La procédure de l'intégration, définie par les textes, prévoit à l'issue une formation d'intégration obligatoire de 3 jours. Cette formation est organisée par le CGF et son coût est estimé à 20 000 Francs par stagiaire. Ces journées d'intégration seront, dans la mesure du possible, organisées sur le terrain ; dans les communes concernées, afin de limiter autant que possible, les coûts de transport.

Les concours

Le recensement des besoins des communes et établissements publics sur les emplois de cadre, permet de déterminer le nombre de postes à ouvrir, soit près de 50 postes sont prévus pour la Catégorie B en 2013 et 33 postes pour la catégorie A.

L'organisation d'un concours est une opération lourde en matière budgétaire, surtout si l'on prend en compte le nombre potentiel de candidats qui devrait être très élevé. Le coût estimatif par candidat pour le concours de catégorie B est estimé à 3000 Francs et à 4000 Francs par candidat pour la catégorie A.

L'information aux communes

Les communes et leurs établissements publics sont les interlocuteurs privilégiés du CGF, il apparaît donc essentiel de maintenir les liens et contacts de proximité avec ces collectivités. Une part substantielle du budget 2013 sera consacrée aux rencontres entre les cadres du CGF des services du statut et de la formation et les communes et leurs établissements publics.

Les coûts de ces « rencontres » (transport/hébergement/repas) sont estimées à :

- 127 200 Francs par agent pour les collectivités des Marquises
- 83 800 Francs par agent pour les collectivités des Australes
- 146 700 Francs par agent pour les collectivités des Tuamotu
- 43 100 Francs par agent pour les collectivités des Iles sous le vent

Aussi, le Budget global 2013 du Centre de gestion et de formation s'équilibre en dépenses et en recette à hauteur de 487 775 505 Francs en fonctionnement et 145 661 217 Francs en investissement.

2013 est la première année pleine sur 12 mois. A cet égard, l'évolution entre les deux exercices est la suivante :

.Recettes réelles de fonctionnement : - 4,5 % par rapport au BP 2012

.Dépenses réelles de fonctionnement : + 18,9 % par rapport au BP 2012

.Dépenses d'équipement (informatique/Mobilité) : - 10,5 % par rapport au BP 2012

La forte ralentissement des dépenses d'équipement s'explique par la fin de la période de construction et d'installation du CGE. L'augmentation naturelle des dépenses réelles de fonctionnement est liée au fait que le Centre de gestion et de formation aborde aujourd'hui sa phase de développement de ses missions, sur la base de ressources constantes, qu'elles soient humaines, techniques, ou financières.

Le conseil d'administration, après avoir entendu la présentation de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : D'approuver le document constituant le Budget Primitif 2013 du Centre de Gestion et de formation.

Article 2: De voter le Budget Primitif 2013 en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre.

Article 3: D'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2013 qui s'équilibre en dépenses et en recette, tel que présenté ci-après :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

Section de fonctionnement

En dépense par chapitre

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	190 100 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	164 000 000
65	Autres charges de gestion courante	18 375 505
67	Charges exceptionnelles	300 000
042	Opération d'ordre de transfert	19 635 417
022	Dépenses imprévues	1 000 000
023	Virement section de fonctionnement	94 364 583
	TOTAL	487 775 505

Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement inscrite au compte 023 : 94 364 583 Francs.

Section de fonctionnement

En recette par chapitre

Chapitre	Libellé	Vote
74	Dotations et participations	339 100 000
002	Résultat de fonctionnement reporté	148 675 505
	TOTAL	487 775 505

Section d'investissement

En dépense par chapitre

Chapitre	Libellé	Vote
20	Immobilisation incorporelles	17 000 000
21	Immobilisation corporelles	97 000 000
20-21	RAR opération 10 équipement CGF	2 472 853
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	29 188 504
	TOTAL	145 661 217

Section d'investissement

En recette par chapitre

Chapitre	Libellé	Vote
28	Amortissement des immobilisations	19 635 417
021	Virement de la section de fonctionnement	94 364 583
1068	Excédent de fonctionnement	31 661 217
	TOTAL	145 661 217

Article 4: Conformément aux dispositions de l'article R421-6 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

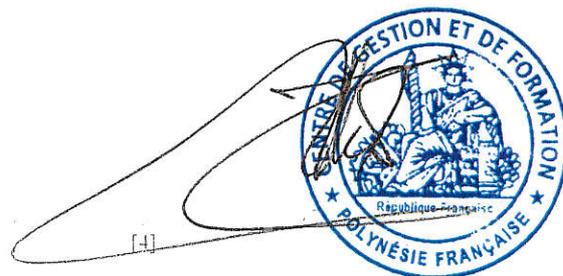
Article 5: Le président du centre de gestion et de formation est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée ou affichée partout où besoin sera.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait à Papeete, le 18 mars 2013

Le Président
M. Teriitepaiatua MAIHI



Le conseil d'administration :

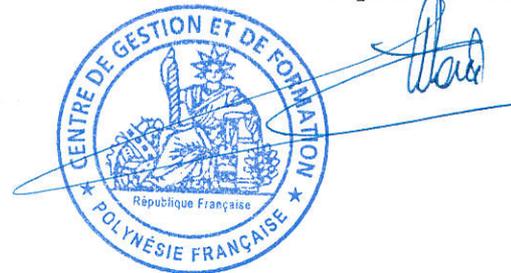
<p>Le premier vice-président Bruno SANDRAS</p> 	<p>Le deuxième vice-président Cyril TETUANUI</p> 	<p>Le troisième Vice-président Clarisse POIA</p> 
<p>Le quatrième Vice-président René TEMEHARU</p> 	<p>Membre titulaire du CA Valentina CROSS</p>	<p>Membre titulaire du CA Philip SCHYLE</p> 
<p>Membre titulaire du CA Henri TUEINUI</p>	<p>Membre Titulaire du CA Raymond VOIRIN</p>	<p>Membre titulaire du CA Fernand TAHIATA</p>

Le président du centre de gestion et de formation

certifie sous sa responsabilité, conformément à l'article L2131-1 du CGCT, le caractère exécutoire de la délibération :

- Transmise au représentant de l'Etat le : 27 mars 2013
- Publiée ou affichée le : 8 avril 2013

Le Président
M. Teriitepaiatua MAIHI





REPUBLIQUE FRANCAISE



CENTRE DE GESTION ET DE FORMATION

POSTE COMPTABLE DE : TIVAA

M14 3500

**BUDGET
PRIMITIF**

voté par nature

Année 2013

SOMMAIRE

I - Informations générales		
p.2	A - Informations statistiques, fiscales et financières	
p.3	B - Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du budget		
p.4	A1 - Vue d'ensemble - Sections	
p.5	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	
p.6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
p.7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
p.8	B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III - vote du budget		
p.9	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	
p.13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	
p.15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	
p.16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	
p.17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV - ANNEXES		
A - Élément du bilan		
		JOINTES SANS OBJET
p.26	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X
p.19	A2.1 - État de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X
p.19	A2.2 - État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X
p.19	A2.3 - État de la dette - Autres dettes	X
p.0	A2.4 - État de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X
p.0	A2.5 - État de la dette - Répartition par nature de dettes	X
p.0	A2.6 - État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X
p.0	A2.7 - État de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X
p.0	A2.8 - État de la dette - Crédits de trésorerie	X
p.0	A2.9 - État de la dette - Répartition de l'encours	X
p.20	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X
p.0	A4 - États de provisions	X
p.0	A5 - Etalement des provisions	X
p.21	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X
p.22	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X
p.0	A7.1.1 - États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)	X
p.0	A7.1.2 - États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Inves (2)	X
p.0	A7.2.1 - États de la répartition de la TEOM - Fonct (3)	X
p.0	A7.2.2 - États de la répartition de la TEOM - Invest (3)	X
p.0	A8 - État des charges transférées	X
p.0	A9 - Détails des opérations pour le compte de tiers	X
B - Engagements hors bilan		
p.0	B1.1 - État des emprunts garantis par la collectivité ou l'établissement (4)	X
p.0	B1.2 - État des contrats de crédit-bail	X
p.0	B1.3 - État des contrats de partenariat public-privé	X
p.0	B1.4 - État des autres engagements donnés	X
p.0	B1.5 - État des engagements reçus	X
p.23	B1.6 - Subvent. versées dans le cadre du vote du budget (5)	X
p.0	B2.1 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
p.0	B2.2 - État des autorisations d'engagement et de crédits de paiement afférents	X
p.0	B3 - Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale	X
C - Autres éléments d'informations		
p.24	C1 - État du personnel	X
p.0	C2 - Liste des organismes dans lesquels ont été pris un engagement financier (4)	X
p.0	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X
p.0	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X
p.0	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X
p.0	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signature		
p.0	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X
p.28	D2 - Arrêté et signatures	X

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500habitants et plus (art. R5211-14 CGCT) et leurs établissements publics n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art.L.2221-11).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes ou groupements de communes de 10000 habitants ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art.L2113-1).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la collectivité ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.3211-7 du CGCT.

I- INFORMATIONS GENERALES DU BUDGET PRIMITIF	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	270 000
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

INFORMATIONS FISCALES N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 Taxes	0		0		
CFE	0		0	0	
4 Taxes	0	0	0		0

INFORMATIONS FINANCIERES - Ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 095	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 198	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	103	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45	0
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0	0
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0	0
9	Dépenses de fonct. et remb.dette en capital/recettes réelles de fonct.(2)	0	0
10	Dépenses d'équipement brut/recettes de fonctionnement (2)	0	0
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus, et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf. articles L2313-1, L2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, des EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R5211-15 et R.5711-1 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPP élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES DU BUDGET PRIMITIF	I
MODALITE DE VOTE DU BUDGET	B

I - J'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - avec ou ~~sans~~ les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 ;
 - avec ou ~~sans~~ vote formel sur chacun des chapitres ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'articles à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° _____ du _____)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf.colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget ~~-primitif~~ ou cumulé - de l'exercice précédent .

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~Sans reprise des résultats de l'exercice N-1.~~
- ~~Avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.~~
- Avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF		II
VUE D'ENSEMBLE		AI

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	487 775 505	339 100 000
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0	148 675 505
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		487 775 505	487 775 505

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	114 000 000	145 661 217
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 472 853	0
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	29 188 364	0
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		145 661 217	145 661 217

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	633 436 722	633 436 722
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même service.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (R.2311-11 du CGCT), certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget cumulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	151 838 379		190 100 000	190 100 000	190 100 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	139 093 669		164 000 000	164 000 000	164 000 000
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	16 493 548		18 375 505	18 375 505	18 375 505
	Total des dépenses de gestion courante	307 425 596		372 475 505	372 475 505	372 475 505
66	Charges Financières	3 500 000				
67	Charges exceptionnelles			300 000	300 000	300 000
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	2 900 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Total des dépenses réelles de	313 825 596		373 775 505	373 775 505	373 775 505
023	Virement à la section d'investissement (5)	38 109 286		94 364 583	94 364 583	94 364 583
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	2 500 000		19 635 417	19 635 417	19 635 417
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de	40 609 286		114 000 000	114 000 000	114 000 000
	TOTAL	354 434 882		487 775 505	487 775 505	487 775 505

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

487 775 505

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget cumulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	354 434 882		339 100 000	339 100 000	339 100 000
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courantes	354 434 882		339 100 000	339 100 000	339 100 000
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	354 434 882		339 100 000	339 100 000	339 100 000
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de					
	TOTAL	354 434 882		339 100 000	339 100 000	339 100 000

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

148 675 505

=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

487 775 505

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	114 000 000
--	--------------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire au cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 : DI 040 = RF 042 : RI 040 = DF 042 : DI 041 = RI 041 : DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracés dans le cadre des budgets annexes.

(7) En dépense, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget cumulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE ⁽³⁾	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			17 000 000	17 000 000	17 000 000
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			97 000 000	97 000 000	97 000 000
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	38 109 286	2 472 853			2 472 853
	Total des dépenses d'équipement	38 109 286	2 472 853	114 000 000	114 000 000	116 472 853
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	38 109 286	2 472 853	114 000 000	114 000 000	116 472 853
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	38 109 286	2 472 853	114 000 000	114 000 000	116 472 853

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	29 188 364
---	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	145 661 217
---	--------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget cumulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE ⁽³⁾	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédent de fonct. capitalisés (10)			31 661 217	31 661 217	31 661 217
18	Compte de liaisons : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits de cessions d'immobilisation					
	Total des recettes financières			31 661 217	31 661 217	31 661 217
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement			31 661 217	31 661 217	31 661 217
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	38 109 286		94 364 583	94 364 583	94 364 583
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections (5)			19 635 417	19 635 417	19 635 417
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	38 109 286		114 000 000	114 000 000	114 000 000
	TOTAL	38 109 286		145 661 217	145 661 217	145 661 217

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	145 661 217
---	--------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	114 000 000
---	--------------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	190 100 000		190 100 000
012	Charges de personnel et assimilés	164 000 000		164 000 000
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	18 375 505		18 375 505
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	300 000		300 000
68	Dotations aux amortissements et provisions		19 635 417	19 635 417
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues	1 000 000		1 000 000
023	Virement à la section d'investissement		94 364 583	94 364 583
	Dépenses de fonctionnement - Total	373 775 505	114 000 000	487 775 505

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

0

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

= 487 775 505

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement	2 472 853		2 472 853
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	17 000 000		17 000 000
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	97 000 000		97 000 000
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)			
45X-	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	116 472 853	0	116 472 853

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

29 188 364

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

145 661 217

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Commune, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitre "opérations d'équipement" ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement affecte une durée initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé quelle qu'il soit ;

(9) En dépenses, le chapitre 22 recense les opérations d'investissement réalisées sur les lignes reçues en affectation. En recettes, il recense, à un moment, l'affectation de crédits affectés sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

1 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	339 100 000		339 100 000
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	339 100 000		339 100 000

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	148 675 505
---	---	--------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	487 775 505
--	---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		19 635 417	19 635 417
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)			
45X-	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		94 364 583	94 364 583
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total		114 000 000	114 000 000

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	0
---	---	----------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+	31 661 217
-----------------------------------	---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	145 661 217
---	---	--------------------

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget cumulé N-	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges de gestion générale	151 838 379	190 100 000	190 100 000
60611	Eau et assainissement	60 000	0	0
60612	Energie Électricité	1 300 000	0	0
60618	Autres fournitures non stockables	150 000	0	0
60622	Carburants	140 000	350 000	350 000
60623	Alimentation	310 000	500 000	500 000
60628	Autres fournitures non stockées	20 000	0	0
60631	Fournitures d'entretien	400 000	550 000	550 000
60632	Fournitures de petit équipement	2 120 000	2 800 000	2 800 000
60636	Vêtements de travail	40 000	40 000	40 000
6064	Fournitures administratives	3 900 000	15 200 000	15 200 000
611	Contrats de prestations de services	800 000	400 000	400 000
6132	Locations immobilières	11 902 200	25 500 000	25 500 000
6135	Locations mobilières	1 128 667	1 220 000	1 220 000
614	Charges locatives et de copropriété	100 000	0	0
6152	Entretien et réparations sur biens	0	100 000	100 000
61522	Bâtiments	1 035 000	900 000	900 000
61551	Matériel roulant	40 000	100 000	100 000
61558	Autres biens mobiliers	1 700 000	550 000	550 000
6156	Maintenance	800 000	2 400 000	2 400 000
616	Primes d'assurances	800 000	600 000	600 000
617	Etudes et recherches	1 000 000	0	0
6182	Documentation générale et technique	600 000	500 000	500 000
6184	Versements à des organismes de form	24 455 550	46 650 000	46 650 000
6188	Autres frais divers	1 718 955	1 550 000	1 550 000
6225	Indemnités au comptable et aux régi	140 000	140 000	140 000
6226	Honoraires	250 000	1 000 000	1 000 000
6227	Frais d'actes et de contentieux	50 000	100 000	100 000
6228	Divers	4 055.310	1 600 000	1 600 000
6231	Annonces et insertions	200 000	200 000	200 000

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	AI

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget cumulé N-	Propositions nouvelles	Vote
6236	Catalogues et imprimés	1 900 000	7 000 000	7 000 000
6237	Publications	700 000	5 500 000	5 500 000
6238	Divers	650 000	270 000	270 000
6241	Transports de biens	351 750	450 000	450 000
6247	Transports collectifs	48 175 475	52 000 000	52 000 000
6248	Divers	100 000	350 000	350 000
6251	Voyages et déplacements	2 073 500	500 000	500 000
6255	Frais de déménagement	150 000	0	0
6256	Missions	6 532 238	13 000 000	13 000 000
6257	Réceptions	1 239 000	1 240 000	1 240 000
6261	Frais d'affranchissement	300 000	590 000	590 000
6262	Frais de télécommunications	1 725 000	1 200 000	1 200 000
627	Services bancaires et assimilés.	300 000	0	0
6283	Frais de nettoyage des locaux	225 000	100 000	100 000
62878	A d'autres organismes	23 254 981	0	0
6288	Autres services extérieurs	4 945 753	4 950 000	4 950 000
012	Charges de personnel	139 093 669	164 000 000	164 000 000
6218	Autre personnel extérieur	47 585 669	58 580 000	58 580 000
6411	Personnel titulaire	3 500 000	0	0
64111	Rémunération principale	63 640 000	59 220 000	59 220 000
64131	Rémunérations	0	27 012 000	27 012 000
6451	Cotisations à la caisse de prévoyan	22 640 000	13 630 000	13 630 000
6458	Cotisations aux autres organismes s	1 600 000	5 478 000	5 478 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	128 000	80 000	80 000
014	Atténuation de produits	0	0	0
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 493 548	18 375 505	18 375 505
651	Redevances pour concessions, brevet	1 000 000	3 000 000	3 000 000
6531	Indemnités	10 812 852	10 134 000	10 134 000
6532	Frais de mission	4 032 000	4 675 505	4 675 505
6533	Cotisations Ircantec PO	250 200	226 000	226 000

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget cumulé N-	Propositions nouvelles	Vote
6534	Cotisation Ircantec PP	398 496	340 000	340 000
TOTAL GESTION DES SERVICES		307 425 596	372 475 505	372 475 505

III - NOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	AU

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget cumulé N-	Propositions nouvelles	Vote
66	CHARGES FINANCIÈRES	3 500 000	0	0
6615	Intérêts des comptes courants et de	3 500 000	0	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	300 000	300 000
673	Titres annulés (sur exercices antér	0	300 000	300 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	0	0	0
022	Dépenses imprévues	2 900 000	1 000 000	1 000 000
TOTAL DES DEPENSES REELLES		313 825 596	373 775 505	373 775 505
023	Virement à la section d'invest.	38 109 286	94 364 583	94 364 583
042	OP. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 500 000	19 635 417	19 635 417
6811	Dotations aux amortissements des Im	0	19 635 417	19 635 417
6815	Dotations aux provisions pour risqu	2 500 000	0	0
043	OP. ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT.	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		40 609 286	114 000 000	114 000 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		354 434 882	487 775 505	487 775 505

+	RESTES A REALISER N-1	0
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	487 775 505

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget cumulé N-	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuation des charges	0	0	0
70	PRODUITS DES SERV., DOM. ET VENTES	0	0	0
73	IMPOTS ET TAXES	0	0	0
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	354 434 882	339 100 000	339 100 000
74741	Communes membres	311 952 781	339 100 000	339 100 000
7488	Autres attributions: Etat	42 482 101	0	0
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0	0
TOTAL GESTION DES SERVICES		354 434 882	339 100 000	339 100 000

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget cumulé N-	Propositions nouvelles	Vote
76	PRODUITS FINANCIERS	0	0	0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0
78	REFRUSES SUR AMORTISSEMENTS ET PROV	0	0	0
TOTAL OPERATIONS REELLES		354 434 882	339 100 000	339 100 000
042	OP. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0	0	0
043	OP. ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT.	0	0	0
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0	0	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		354 434 882	339 100 000	339 100 000

+	RESTES A REALISER N-1	0
---	-----------------------	---

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	148 675 505
---	------------------------------------	-------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	487 775 505
---	---	-------------

II - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	BI

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget cumulé N-	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0	0	0
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	17 000 000	17 000 000
2031	Frais d'études	0	12 000 000	12 000 000
205	Concessions et droits similaires, b	0	5 000 000	5 000 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	97 000 000	97 000 000
2111	Terrains nus	0	40 000 000	40 000 000
2115	Terrains bâtis	0	40 000 000	40 000 000
2158	Autres installations, matériel et o	0	150 000	150 000
2181	Installations générales, agencement	0	1 000 000	1 000 000
2182	Matériel de transport	0	500 000	500 000
2183	Matériel de bureau et matériel info	0	13 850 000	13 850 000
2184	Mobilier	0	1 200 000	1 200 000
2188	Autres immobilisations corporelles	0	300 000	300 000
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	38 109 286	0	0
.10	CGF installation	38 109 286	0	0
	Total des dépenses d'équipement	38 109 286	114 000 000	114 000 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0
	Total des dépenses financières	0	0	0
	Opé. pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0	0	0
	Total des dépenses d'opération pour compte de tier	0	0	0
	TOTAL DEPENSES REELLES	38 109 286	114 000 000	114 000 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0
	Reprises sur autofinancement antérieur	0	0	0
	Charges transférées	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0	0	0
	TOTAL DES DEP. D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	38 109 286	114 000 000	114 000 000

+

RESTES A REALISER N-1	2 472 853
-----------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE OU ANTICIPE	29 188 364
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	145 661 217
---	--------------------

II - VOIE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget cumulé N-	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0	0	0
	Total des recettes d'équipement	0	0	0
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0	31 661 217	31 661 217
1068	Excédents de fonctionnement capital	0	31 661 217	31 661 217
024	Produit des cessions d'immob.	0	0	0
	Total des recettes financières	0	31 661 217	31 661 217
	Opé. pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0	0	0
	Total des recettes d'opération pour compte de tier	0	0	0
	TOTAL RECETTES REELLES	0	31 661 217	31 661 217
021	Virement de la section de fonctionnement	38 109 286	94 364 583	94 364 583
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	19 635 417	19 635 417
281	Amortissements des immobilisations	0	2 867 274	2 867 274
28158	Autres installations, matériels et	0	91 180	91 180
28181	Installations générales, agencement	0	122 760	122 760
28182	Matériel de transport	0	561 600	561 600
28183	Matériel de bureau et matériel info	0	8 982 859	8 982 859
28184	Mobilier	0	4 236 632	4 236 632
28188	Autres immobilisations corporelles	0	2 773 112	2 773 112
041	Opérations patrimoniales	0	0	0
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	38 109 286	114 000 000	114 000 000
	TOTAL DES REC. D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	38 109 286	145 661 217	145 661 217

+

RESTES A REALISER N-1	0
-----------------------	---

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
------------------------------------	---

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	145 661 217
---	--------------------

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 000

LIBELLE : Non individualisées

POUR VOTE (Chapitre)

ou

~~POUR INFORMATION (2)~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Votes (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0	0	114 000 000	114 000 000	
20	IMMOBILISATIONS	0	0	17 000 000	17 000 000	
2031	Frais d'études	0	0	12 000 000	12 000 000	
205	Concessions et droits similaires, b	0	0	5 000 000	5 000 000	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	IMMOBILISATIONS	0	0	97 000 000	97 000 000	
2111	Terrains nus	0	0	40 000 000	40 000 000	
2115	Terrains bâtis	0	0	40 000 000	40 000 000	
2158	Autres installations, matériel et o	0	0	150 000	150 000	
2181	Installations générales, agencement	0	0	1 000 000	1 000 000	
2182	Matériel de transport	0	0	500 000	500 000	
2183	Matériel de bureau et matériel info	0	0	13 850 000	13 850 000	
2184	Mobilier	0	0	1 200 000	1 200 000	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	300 000	300 000	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

Besoin de financement	114 000 000
Excédent de financement	

(2) Rayer la mention inutile.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement concerne un dossier à financer, il peut d'un vote, des devis, devises sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'opération doit être renseigné sur les modalités de vote.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est financée par un autre exercice, celui-ci doit être renseigné.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 10

LIBELLE : CGF installation

POUR VOTE (Chapitre)

OU

~~POUR INFORMATION (2)~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Votes (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0	2 472 853	0	0	
20	IMMOBILISATIONS	0	811 440	0	0	
2031	Frais d'études	0	55 000	0	0	
2051	Concession et droits similaire	0	756 440	0	0	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	
21	IMMOBILISATIONS	0	1 661 413	0	0	
2183	Matériel de bureau et matériel info	0	1 272 433	0	0	
2188	Autres immobilisations corporelles	0	388 980	0	0	
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN	0	0	0	0	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

Besoin de financement	2 472 853
Excédent de financement	

(2) Rayer la mention inutile.

(4) À remplir uniquement en cas de reports des réalisations de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des réalisations.

(5) Correspondance à l'approuvé des réalisations effectuées durant l'exercice, soit des opérations non réalisées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée sera majoritairement sur les propositions nouvelles.

(6) Correspondance à l'approuvé des réalisations effectuées durant l'exercice, soit des opérations non réalisées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL	0	0	0	0	0
<u>Après des organismes de droit privé :</u>					
<u>Après des organismes de droit public :</u>					
<u>Dettes provenant d'émissions</u>					

A2.2 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL	0	0	0	0	0

A2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0	0	0
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0	0	0
Dettes pour souscription au capital d'une	0	0	0
Dettes pour location - ventes	0	0	0
Dettes pour location - acquisitions	0	0	0
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du																						
AMORTISSEMENT	<p>Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :</p> <p>200 000 Francs</p> <p>Biens ou catégories de biens amortis :</p> <table> <tr> <td>Logiciels</td> <td>3 ans</td> </tr> <tr> <td>Frais de recherche et de développement</td> <td>2 ans</td> </tr> <tr> <td>Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de réalisation</td> <td>2 ans</td> </tr> <tr> <td>Véhicules légers</td> <td>5 ans</td> </tr> <tr> <td>Mobilier</td> <td>10 ans</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau</td> <td>5 ans</td> </tr> <tr> <td>Matériels classiques</td> <td>6 ans</td> </tr> <tr> <td>Matériel informatique</td> <td>3 ans</td> </tr> <tr> <td>Coffres-forts</td> <td>20 ans</td> </tr> <tr> <td>Appareil de levage</td> <td>20 ans</td> </tr> <tr> <td></td> <td>5 ans</td> </tr> </table>	Logiciels	3 ans	Frais de recherche et de développement	2 ans	Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de réalisation	2 ans	Véhicules légers	5 ans	Mobilier	10 ans	Matériel de bureau	5 ans	Matériels classiques	6 ans	Matériel informatique	3 ans	Coffres-forts	20 ans	Appareil de levage	20 ans		5 ans	N°2012-21 du 26 janvier 2012
Logiciels	3 ans																							
Frais de recherche et de développement	2 ans																							
Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de réalisation	2 ans																							
Véhicules légers	5 ans																							
Mobilier	10 ans																							
Matériel de bureau	5 ans																							
Matériels classiques	6 ans																							
Matériel informatique	3 ans																							
Coffres-forts	20 ans																							
Appareil de levage	20 ans																							
	5 ans																							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATION FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAILS DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget cumul précédent	Reste à réaliser (3)	
	DEPENSES TOTALES I=A+B+C+D	0	0	0
	HORS CHARGES TRANSFEREES II=A+B+C	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées hors A	0	0	0
	Autres dépenses financières (sous t B	0	0	0
10	Reversement de dotation et fonds di	0	0	0
13	Remboursement de subventions	0	0	0
26	Participations et créances ratt.	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
	Transferts entre section =C+D	0	0	0
	Reprises /autofin. antérieur C	0	0	0
	Charges transférées D=E+F+G	0	0	0
	Travaux en régie E	0	0	0
481	Charges à répartir sur plusieurs ex F	0	0	0
3	Stocks et en-cours G	0	0	0

	Op. de l'exercice (I)	Solde d'exécution (3)	CUMUL (IV)
Dépenses	0	29 188 364	29 188 364

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) A n'insérer que si le CA a été voté. Il n'y a pas de reste à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si l'arrêté ou l'établissement applique le régime des participations budgétaires.

(6) Des créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATION FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAILS DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget cumul précédent	Reste à réaliser (3)	
	RECETTES (Res. propres) III=a+b+c+d	38 109 286	0	114 000 000
	Ressources propres externes a	0	0	0
	Autres recettes financières b	0	0	0
	Transfert entre sections c	0	0	19 635 417
281	Amortissements des immobilisations	0	0	2 867 274
28158	Autres installations, matériels et	0	0	91 180
28181	Installations générales, agencement	0	0	122 760
28182	Matériel de transport	0	0	561 600
28183	Matériel de bureau et matériel info	0	0	8 982 859
28184	Mobilier	0	0	4 236 632
28188	Autres immobilisations corporelles	0	0	2 773 112
021	Virement de la section de fonct. d	38 109 286	0	94 364 583

	Op. de l'exercice (III)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	114 000 000	0	31 661 217	145 661 217

	Déficit (I) - (III)	Excédent (III) - (I)	Résultat hors charges transférées = III - II (6)
Soldes des op. financières		114 000 000	114 000 000

	Montant
Dépenses financières (IV)	29 188 364
Recettes financières (V)	145 661 217
Solde (recettes - dépenses) (VI) = (V) - (IV)	116 472 853
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	116 472 853

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(2) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de reste à réaliser sur les opérations d'ordre.

(3) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(5) Si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Ces créances et charges peuvent être financées sur emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

B1.6 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.2311-7 du CGC)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	Dont : TEMPS NON COMPLET
ADMINISTRATEUR (DG)	A	1	1	
Adjoint	C	5	5	
Conseiller qualifié	A	2	2	
Conseiller	A	1	1	
Maîtrise	E	2	2	
TOTAL GENERAL		11	11	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/0002/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	CI

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEG. (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Responsable de Formation	E	ADMINI	0	01 MAI 2012 AU 01 MAI 2014
Juriste	E	ADMINI	0	21 MAI 2012 AU 21 MAI 2014
Juriste	E	ADMINI	0	21 MAI 2012 AU 21 MAI 2014
Chargé des Concours	E	ADMINI	0	14 MAI 2012 AU 14 MAI 2014
Planton chargé de reprographie		TECHNI	0	09 MAI 2012 AU 09 MAI 2014
Directeur du Statut	A	ADMINI	0	14 JUIN 2012 AU 14 JUIN 2014
Adjointe à la directrice formation	A	ADMINI	0	01 FEVRIER 2013 AU 01 FEVRIER
TOTAL GENERAL			0	

(1) CATEGORIES : A, B ou C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi de 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en Euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : Article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : Article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : Article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (-31H30) dans les communes de -2000 habitants

38 : Article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Cha	Libellé	01-Opérations non ventilables	0-Services généraux des administrations publiques	1-Sécurité et salubrité publiques	2-Enseignement - formation	3-Culture	4-Sport et jeunesse
-----	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		0	392 410 922	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	392 410 922	0	0	0	0
60	achats et variation	0	19 440 000	0	0	0	0
61	services extérieurs	0	80 470 000	0	0	0	0
62	autres services	0	148 770 000	0	0	0	0
64	charges de personnel	0	105 420 000	0	0	0	0
65	autres charges de	0	18 375 505	0	0	0	0
67	charges	0	300 000	0	0	0	0
68	dotations aux	0	19 635 417	0	0	0	0
Restes à réaliser-Reports		0	0	0	0	0	0
RECETTES		0	339 100 000	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	339 100 000	0	0	0	0
74	dotations et	0	339 100 000	0	0	0	0
Restes à réaliser-Reports		0	0	0	0	0	0
SOLDE		0	-53 310 922	0	0	0	0

INVESTISSEMENT

DEPENSES		0	116 472 853	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	114 000 000	0	0	0	0
20	immobilisations	0	17 000 000	0	0	0	0
21	immobilisations	0	97 000 000	0	0	0	0
Restes à réaliser-Reports		0	2 472 853	0	0	0	0
RECETTES		0	51 296 634	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	51 296 634	0	0	0	0
10	dotations, fonds	0	31 661 217	0	0	0	0
28	amortissements des	0	19 635 417	0	0	0	0
Restes à réaliser-Reports		0	0	0	0	0	0
SOLDE		0	-65 176 219	0	0	0	0

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Cha	Libellé	5- Interventions sociales et santé	6-Famille	7-Logement	8- Aménagement et services urbains	9-Action économique	Total
-----	---------	---	-----------	------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		0	0	0	0	0	392 410 922
Dépenses de l'exercice		0	0	0	0	0	392 410 922
60	achats et variation	0	0	0	0	0	19 440 000
61	services extérieurs	0	0	0	0	0	80 470 000
62	autres services	0	0	0	0	0	148 770 000
64	charges de personnel	0	0	0	0	0	105 420 000
65	autres charges de	0	0	0	0	0	18 375 505
67	charges	0	0	0	0	0	300 000
68	dotations aux	0	0	0	0	0	19 635 417
Restes à réaliser-Reports		0	0	0	0	0	0
RECETTES		0	0	0	0	0	339 100 000
Recettes de l'exercice		0	0	0	0	0	339 100 000
74	dotations et	0	0	0	0	0	339 100 000
Restes à réaliser-Reports		0	0	0	0	0	0
SOLDE		0	0	0	0	0	-53 310 922

INVESTISSEMENT

DEPENSES		0	0	0	0	0	116 472 853
Dépenses de l'exercice		0	0	0	0	0	114 000 000
20	immobilisations	0	0	0	0	0	17 000 000
21	immobilisations	0	0	0	0	0	97 000 000
Restes à réaliser-Reports		0	0	0	0	0	2 472 853
RECETTES		0	0	0	0	0	51 296 634
Recettes de l'exercice		0	0	0	0	0	51 296 634
10	dotations, fonds	0	0	0	0	0	31 661 217
28	amortissements des	0	0	0	0	0	19 635 417
Restes à réaliser-Reports		0	0	0	0	0	0
SOLDE		0	0	0	0	0	-65 176 219

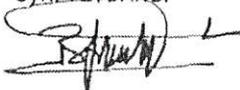
ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	4
Nombre de suffrages exprimés	6
VOTES : Pour	6
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation : 08/03/2013

Présenté Le Président,
A Papeete, le 18/03/2013
Le Président,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
AU CENTRE DE GESTION ET DE FORMATION, le 18/03/2013
Les membres :

Bruno SANDRAS 	Teriitepaiaatua MAIHI
Clarisse POIA 	Philip Schyle 
René TEMEHARO 	Fernand TAHIATA
Henri TUEINUI	Cyril TETUANUI 
Valentina CROSS	Raymond VOIRIN

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture
le _____ et de la publication le _____
A Papeete, le _____